



adresse aux représentants du personnel

Les salariés des petites et moyennes entreprises sont souvent confrontés à des difficultés pour exercer le simple droit de faire grève, de se syndiquer, de manifester.

Dans la période de crise que nous traversons, nous souhaitons nous adresser à un maximum de représentants du personnel, et par votre intermédiaire, aux salariés que vous représentez.

Afin qu'ils puissent, en toute connaissance de cause, décider de leur engagement, pour soutenir et être acteur de l'action engagée unitairement par les 8 organisations syndicales du pays.

Au regard de la forte participation, à la manifestation du 29 janvier dernier, d'un grand nombre de salariés issus de petites et moyennes entreprises, nous avons le sentiment que la mobilisation peut et doit s'amplifier !

Vous trouverez-ci-joint, un rappel concernant le droit de grève, l'appel commun des 8 organisations syndicales du département pour la manif du 19 mars, l'analyse et propositions de la CGT.

Dans l'espoir que cette initiative, vous apporte une aide dans votre activité de représentant du personnel, vous pouvez nous contacter si vous le souhaitez à l'adresse suivante :

Union Locale CGT Saint-Médard-en-Jalles
Rue Frédéric Thévenard Centre Mendes France
33160 Saint-Médard-en-Jalles

E-mail: ulcgtstmedard@wanadoo.fr

Téléphone: 05.56.05.61.82

Fraternelles salutations.

Jean Bernard SIPIE
Secrétaire Général UD CGT 33